

Cinquième Session, Vingt-deuxième Parlement, 5-6 Elizabeth II, 1957.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

BILL 415.

Loi donnant suite à un accord entre le Canada et l'Union
Sud-Africaine pour éviter les doubles impositions en
matière de droits successoraux.

ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES
LE 12 AVRIL 1957.

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1957